

RP2 initial - Radioprotection niveau 2

Public Visé

La formation s'applique à tout chargé de travaux travaillant en zone contrôlée sur INB EDF.

Cette formation rentre dans le processus d'habilitation RP2.

Pré Requis

ETRE en possession d'un certificat RP1 (formation initiale ou

Recyclage ou passerelle) en cours de validité (3 ans + tolérance de 6 mois)

• ETRE en possession d'un certificat SCN2 (formation initiale ou recyclage) en cours de validité (4 ans)

• Justifier d'une expérience d'au moins 3 interventions distinctes en tant qu'intervenant habilité RP1 en zone contrôlée dans un CNPE.

Objectifs pédagogiques

Appliquer les règles de base de l'exploitant relatives à la radioprotection en tant que chargé de travaux :

- Faire respecter les procédures et les consignes spécifiques à la radioprotection pour intervenir en zone contrôlée.
- Expliquer les concepts de base de la radioprotection sur un CNPE.
- Faire le lien entre les risques radiologiques, les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire et les parades associées (EPI, EPC).
- Expliquer à son équipe et appliquer le principe ALARA (dont le RTR) et la démarche de propreté radiologique.
- Respecter et faire respecter le suivi dosimétrique sur son chantier.
- Appliquer et faire respecter les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs.
- Se situer au sein de l'organisation et des acteurs de la RP.
- Évaluer les conséquences du risque radiologique.
- Installer, maintenir et replier un chantier en zone contrôlée.
- Utiliser les principaux matériels de radioprotection.
- Réagir collectivement en cas de situation radiologique dégradée sur son chantier.

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

Formation théorique et pratique, réalisation de scénarii formatifs sur chantier école.

Techniques :

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :

- Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires

- Démarche active pour les stagiaires

VAT réalisée sur tablette

- Salle équipée et chantier école agréé par EDF et certifié CEFRI F

Humains :

2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations sur chantier école

Parcours pédagogique

- Accueil – Sens des Règles
- Le chargé de travaux et la RP
- Accéder et sortir de ZC
- Se déplacer en ZC - Travailler en ZC – Débriefing
- Spécificités du travail en ZC CNPE EVEREST
- REX ESR
- Mises en situation sur Chantier Ecole
- VAT : Validation des Acquis Théoriques
- VAS : Validation des Acquis en Situation
- Synthèse

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT) et validation des acquis en situation (VAS).

Attestation de formation et certificat de stage

Durée de validité : 3 ans (impossibilité d'intervenir en zone contrôlée sur CNPE au-delà des 3 ans)

Durée du Recyclage : 2 jours

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter

Durée

28.00 Heures

4 Jours

Effectif

De 2 à 12 Personnes